CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE Séance du 25 mars 2025

ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE - 2025 - 13_DRT_001

		Type Diplôme : MASTER					
COMPOSANTE	DROIT						
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	5					
PARCOURS TYPE	Juriste d'affaires - DJ	ICE					
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-					
Session M2	Session unique	DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.					
		LANGUE ENSEIGNEMENT					

REDOUBLEMENT

Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours

Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.

PROFESSIONNALISATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours

Stages

Autres modalités

Le Master mention Droit des Affaires parcours Juriste d'affaires-DJCE est couplé en 2ème année à la préparation d'un diplôme d'université : le Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE), une formation complémentaire de haut niveau en droit des affaires.

EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours

Sessions d'examen

Seconde chance

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.

Capitalisation/conservation

- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.
- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.

- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.
- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.

Note éliminatoire

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

MASTER 1					DROIT DE	S AFFAIRE	Session unique								
Parcour	Parcours-type				Juriste d'a	ffaires - DJ0	Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Observation session					
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	d'examens	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	189	40,5	30	30	Oui	Oui							
Bloc	S1	S1 COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)	99	27	16	16	Oui	Oui							
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h		
Chois	sir 1 matière <u>r</u>	<u>enforcée</u> (CM+TD) parmi les 2 proposées :													
Matière	S1	Garanties de paiement	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h		
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h		
<u>d</u>		1 matière <u>non renforcée</u> (CM) ı matière renforcée déjà choisie au S1 :													
Matière	S1	Garanties de paiement	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des benefices	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (3 options au choix) (*)	90		12	12	Oui	Oui				Oral			
Matière	S1	Comptabilité financière	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des assurances (*)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit du commerce international (*)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Droit rural	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Groupement à statut spécial	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Propriété intellectuelle	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		13,5	2	2	Oui	Oui							
Matière	S1	Anglais					Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Espagnol		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand		13,3	۷		Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1			Session unique											
Parcour	s-type				Juriste d'a	ffaires - DJ0	CE				Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Observation session
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	d'examens
Semestre	S2	SEMESTRE 2	189	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES												
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)	99	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Chois	sir 1 matière <u>r</u>	<u>enforcée</u> (CM+TD) parmi les 2 proposées :												
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
d		1 matière <u>non renforcée</u> (CM) 1 matière renforcée déjà choisie au S2 :												
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix) (*)	60		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit aérien et spatial (*)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit international et européen des transports	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit pénal des affaires	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE												
UE	S2	UE Matière de spécialité	30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	30		4	4	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES												
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand		13,3	2		Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien					Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE Séance du 25 mars 2025 ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE - 2025 - 13_DRT_001

MAST	ΓER 1		Session											
Parcours-type Parcours-type					Juriste d'a	ffaires - DJC	CE	Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Observation session			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum		Durée	d'examens
		TOTAL ANNUEL	378	81	60	60								

^{*} Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE Séance du 25 mars 2025 ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE - 2025 - 13_DRT_001

MASTER 2 DROIT DES AFF				DES AFFA	RES						Session unique		
Parcours	-type		Juriste d	l'affaires -	DJCE					Contrôle Continu	u Contrôle Terminal		<u>.</u>
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Observation session d'examens
Semestre	S1	SEMESTRE 3	343		49	49	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES TRANVERSALES	•	,									
UE	S1	UE Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	40		5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	Anglais juridique	40		5	5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	COMPETENCES TRANVERSALES	<u> </u>							•			
UE	51	UE Expertiser l'architecture juridique de l'entreprise et conseiller les créateurs	99		16	16	Oui	Oui					
Matière		Création de l'entreprise	57		8	8	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Structure de l'entreprise	42		8	8	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	Epreuve commune avec la matière "Gouvernance"
UE	\$1	UE Optimiser l'activité de l'entreprise en matière sociale, fiscale et contractuelle	180		25	25	Oui	Oui					
Matière	S1	Techniques fiscales	69		9	9	Oui	Non					
Matière	S1	Techniques contractuelles	51		7	7	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral		Exposé-discussion transverse
Matière	S1	Techniques sociales	60		9	9	Oui	Non					
UE	S1	UE Conseiller les dirigeants	24		3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	Gouvernance	24		3	3	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h	Epreuve commune avec la matière "Structure de l'entreprise"
Semestre	S2	SEMESTRE 4			11	11	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANVERSALES											
UE		UE Appui à la transformation en contexte professionnel et Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés			11	11	Oui	Oui					
		1 voie au choix parmi les 2 proposées :											
Matière	S2	Voie professionnelle : stage d'une durée minimale de 2 mois				Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance			
Matière	S2	Voie recherche : mémoire			11	11	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL	343		60	60							